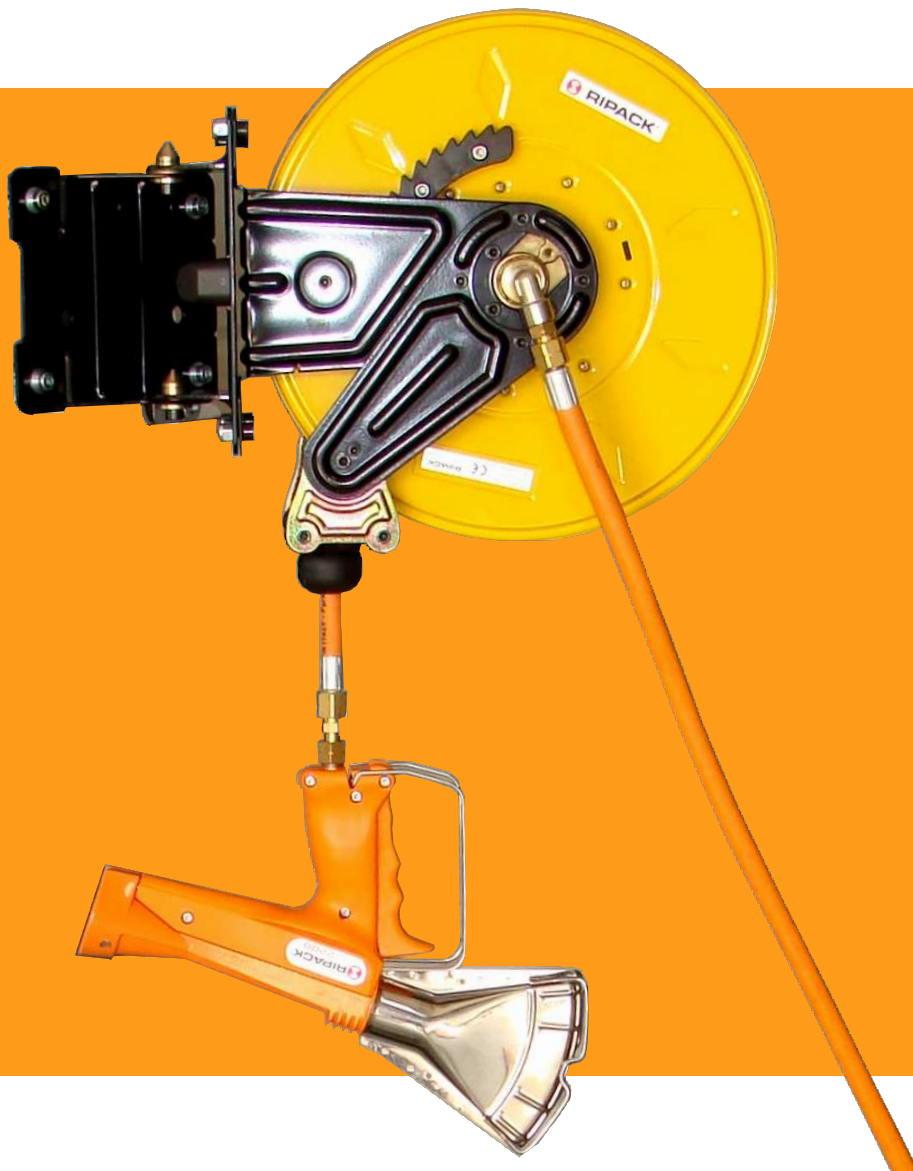
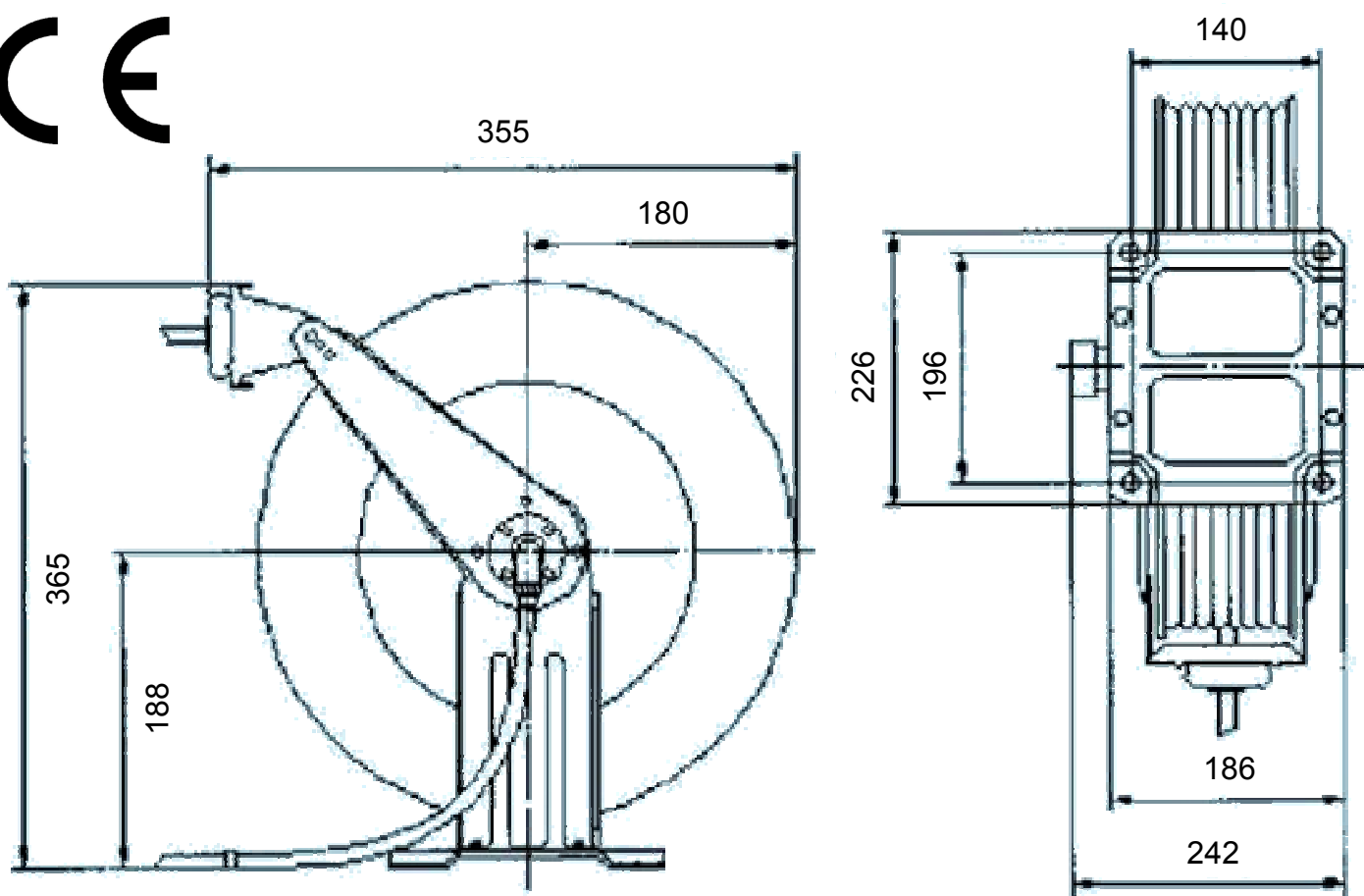


ENROULEUR DE TUYAU DE GAZ

NOTICE D'INSTRUCTIONS



ENROULEUR DE TUYAU DE GAZ POUR PISTOLET DE RETRACTION RIPACK®



NOTICE D'INSTRUCTIONS

SOMMAIRE

INSTRUCTIONS GENERALES	3
INSTALLATION DE L'ENROULEUR	4
ENTRETIEN ET CONTROLES	4
INSTALLATION AU MUR.....	5
REMPLACEMENT DU TUYAU	7
PIECE DE RECHANGE.....	8
DECLARATION CONFORMITE.....	10

INSTRUCTIONS GENERALES

Pour l'installation de l'enrouleur, il faut s'assurer que la surface d'appui soit plate et vérifier que la consistance du mur soit adaptée à supporter le poids de l'enrouleur.

Le branchement de l'enrouleur à la tuyauterie de l'installation de distribution doit être effectué en utilisant des raccords appropriés et une colle de tenue aux niveau des points de connexion (par exemple Teflon ou Loctite).

Nous rappelons que soumettre fréquemment les tuyaux à des pliages avec des rayons de courbure trop petits pourrait, à la longue, compromettre l'intégrité du tuyau et faciliter la fissuration.

Pendant le réenroulement du tuyau, il faut l'accompagner le plus possible avec la main, afin de ne pas le soumettre à des chocs ou des abrasions qui en compromettraient l'intégrité et afin d'éviter des dommages aux personnes et aux biens.

Ne pas exposer le tuyau à des sources de chaleur et le protéger contre les chocs mécaniques que l'on peut prévoir selon le milieu d'installation.

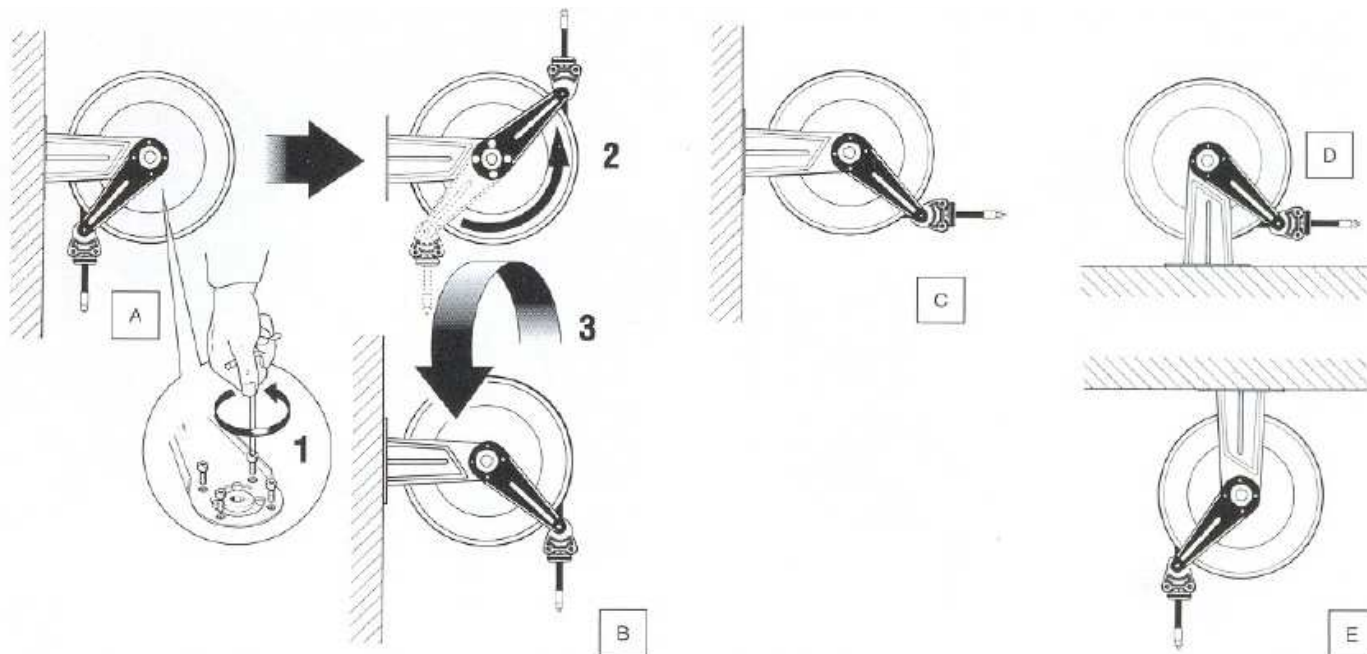
INSTRUCTIONS SPECIALES POUR LES ENROULEURS DE TUYAU DE GAZ

Le réseau de distribution de gaz technique, en amont et en aval de l'enrouleur, doit être réalisé selon les normes en vigueur et équipé des dispositifs de sécurité et de réglage prescrits.

Pendant les opérations de nettoyage des raccords ou de manière générale des parties internes, il faut utiliser des produits compatibles avec les fluides utilisés. En particulier pour les composants en contact avec l'oxygène, il ne faut pas utiliser de solvants à base d'hydrocarbures, de substances huileuses ni de graisses, ceci pourrait causer une combustion spontanée ou même une explosion.

Pendant les opérations d'entretien, bloquer la distribution des fluides en interceptant le flux en amont de l'enrouleur avant d'effectuer quelque intervention que ce soit.

En cas d'utilisation de fluides inflammables, l'utilisateur doit, selon le fluide utilisé, les caractéristiques du local, la ventilation et la pression d'utilisation, classer les zones avec danger d'explosion produit autour des joints d'enclenchement de l'enrouleur (source possible d'émission), dans le but de définir la typologie et l'étendue des zones produites et par conséquent les distances à respecter ou les caractéristiques des composants à installer sur ces zones, ainsi que prévenir le risque d'explosions produits par des fuites accidentelles.



INSTALLATION DE L'ENROULEUR

Positions possibles:

A-B-C-: au mur pour utilisation simple ou en batterie.

D sur banc ou au sol.

E au plafond (avec rotation des bras orientables).

Pour passer de la position **A** à la position **B** il faut faire pivoter les bras de 180° et renverser l'enrouleur (voir figure ci-dessus).

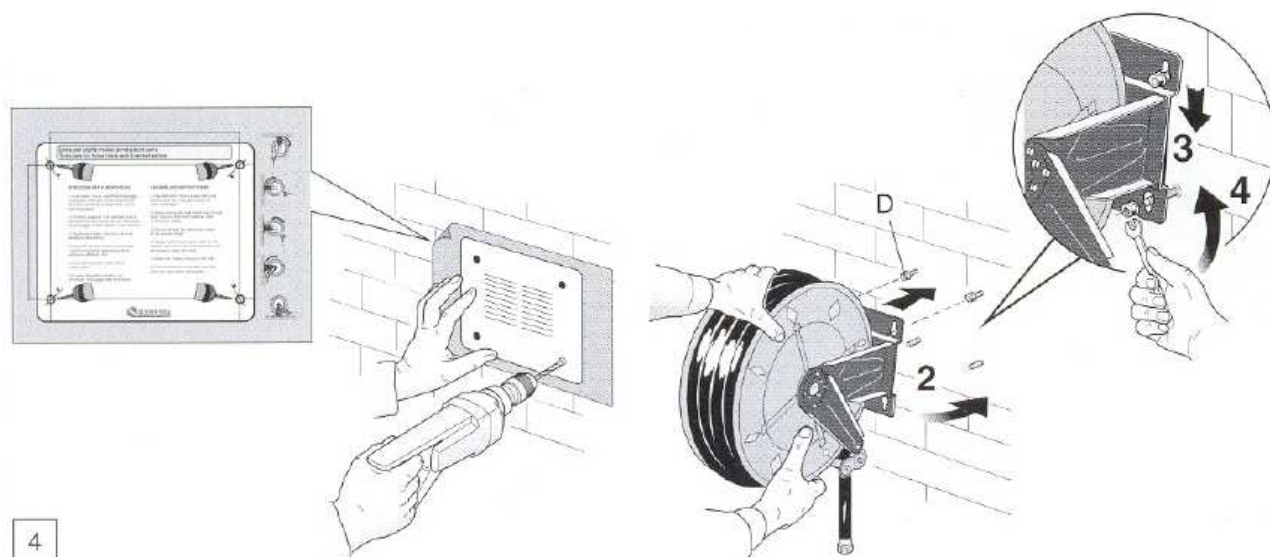
ENTRETIEN ET CONTROLES

Effectuer au moins deux fois par an, le contrôle du bon fonctionnement du ressort, un test de tenue de la partie tournante et des raccords en utilisant un spray à mousse pour la localisation de fuites, le nettoyage des raccords et de la partie tournante, contrôler que le tuyau soit intact, contrôler la fixation de l'enrouleur au mur ou au plafond et vérifier le serrage de toutes les vis.

NOTE IMPORTANTE

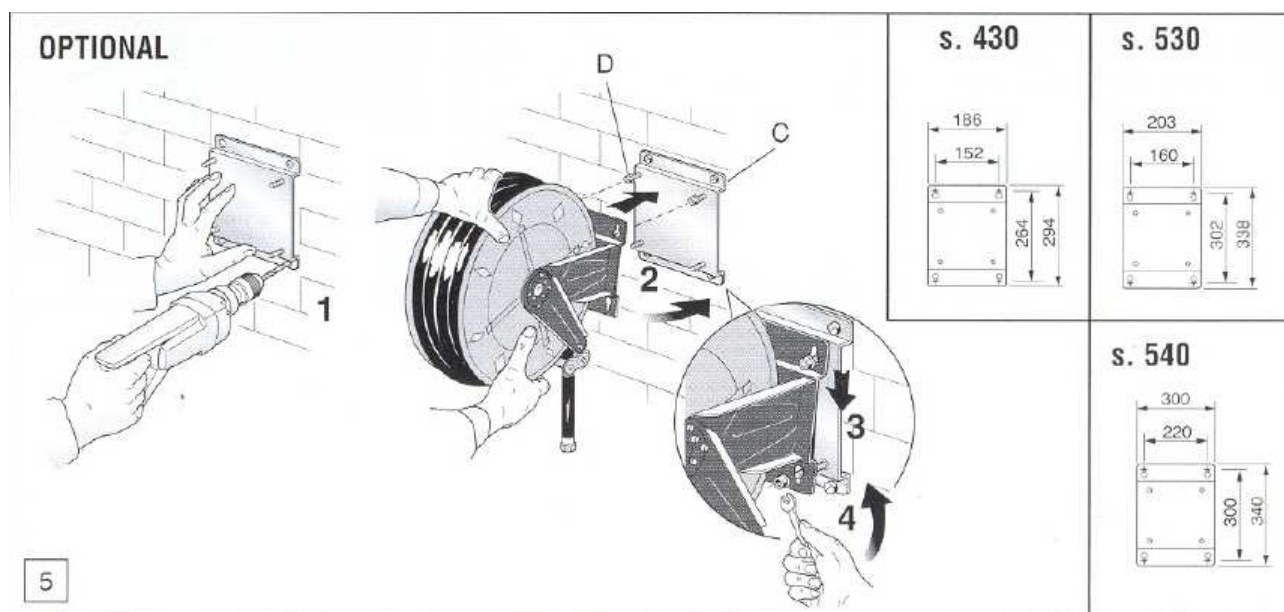
POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ ET D'INTÉGRITÉ DU PRODUIT, L'OPÉRATEUR DOIT SE LIMITER À L'ENTRETIEN ORDINAIRE (NETTOYAGE), TANDIS QUE POUR LES ÉVENTUELLES RÉPARATIONS OU POUR L'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE, IL DEVRA S'ADRESSER À UN REVENDEUR RIPACK.

INSTALLATION AU MUR



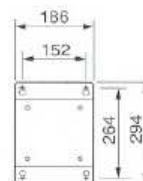
Après avoir choisi la position idéale, vérifié la consistance et l'épaisseur du mur, indiqué les trous pour les chevilles (voir le gabarit fourni avec l'enrouleur), et contrôlé qu'ils ne gêneront pas des tuyaux hydrauliques ou des fils électriques, effectuer le perçage (fig. 4). Visser de 3-4 tours les écrous **D** uniquement dans les chevilles des trous supérieurs. Introduire l'enrouleur dans les logements prévus. Visser les 4 écrous de fixation.

INSTALLATION AU MUR AVEC ETRIER en option

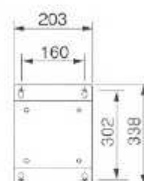


OPTIONAL

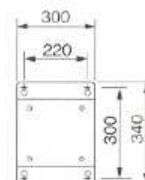
s. 430



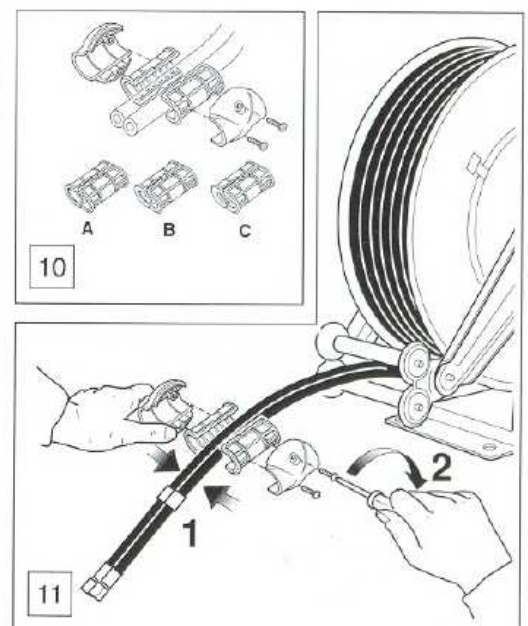
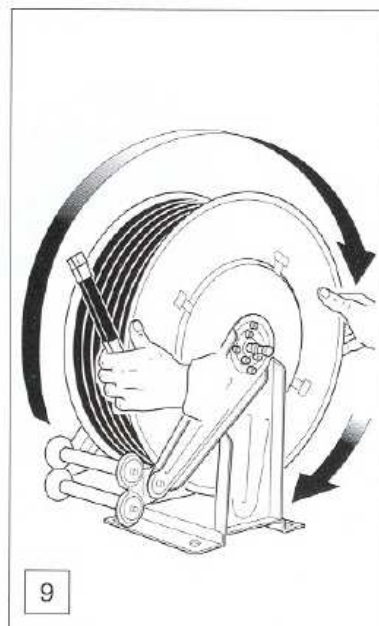
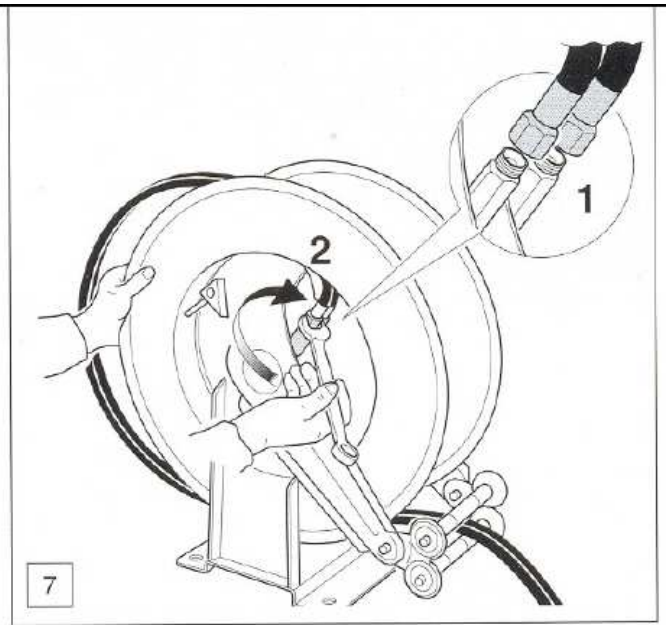
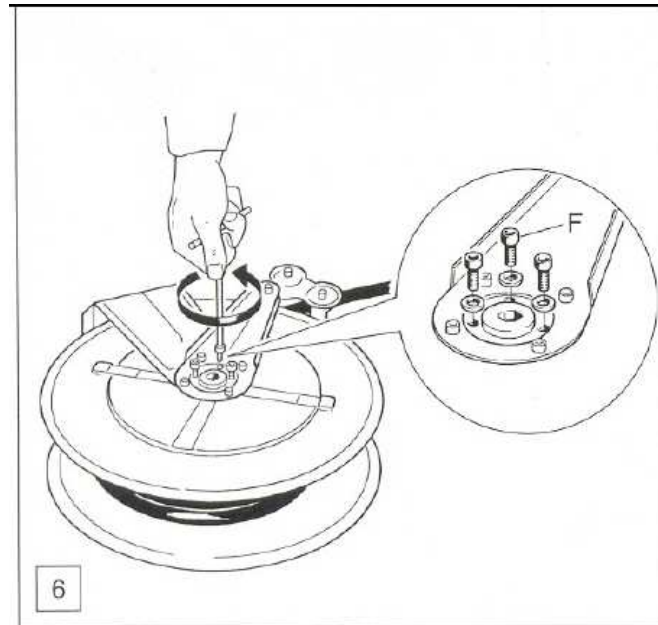
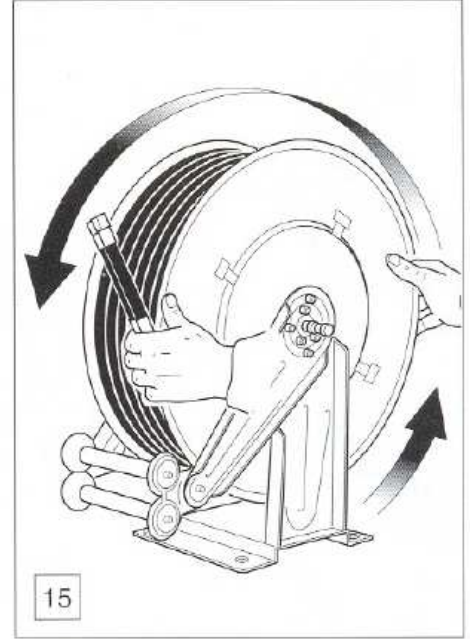
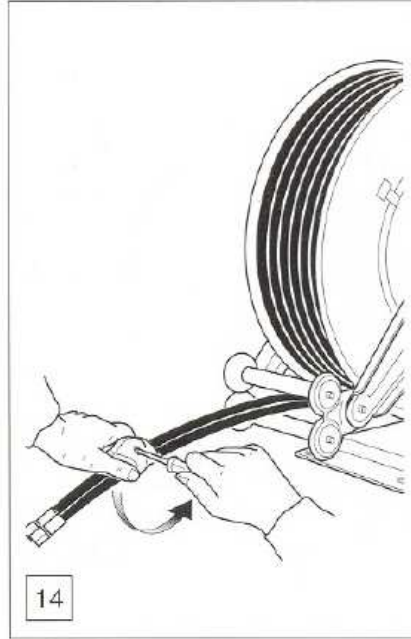
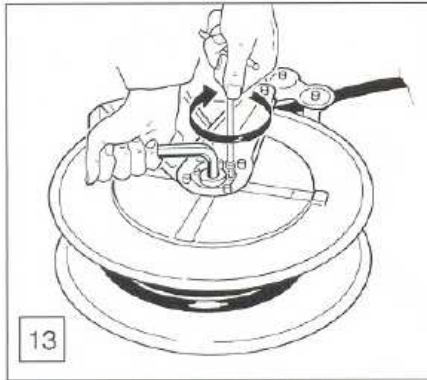
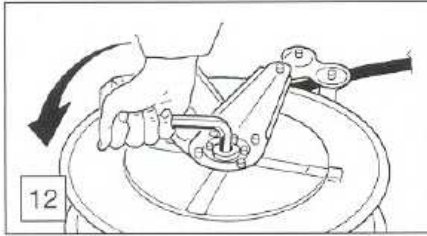
s. 530



s. 540



Après avoir choisi la position idéale, vérifié la consistance et l'épaisseur du mur, indiqué les trous pour les chevilles (voir le gabarit fourni avec l'enrouleur), et contrôlé qu'ils ne gêneront pas des tuyaux hydrauliques ou des fils électriques, fixer l'étrier **C** au mur (fig. 5). Visser de 3-4 tours les écrous **D** uniquement au niveau de la partie supérieure de l'étrier. Introduire l'enrouleur dans les logements prévus. Visser les 4 écrous de fixation.



REEMPLACEMENT DU TUYAU

DEMONTAGE

Enlever le tampon bloque-tuyau (fig. 11) et faire tourner le tambour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à détendre complètement le ressort (fig. 12).

Dévisser complètement les vis **F** de la bague côté ressort et dérouler complètement le tuyau. (fig. 13).

Dévisser les raccords de connexion entre le tuyau et le tambour (fig. 14).

Revisser les 3 vis **F**.

REMONTAGE

Positionner le tuyau selon les indications et fixer le tuyau au raccord (fig. 6).

Positionner l'enrouleur avec l'étrier posé sur le plan de travail et enrouler le tuyau en tournant le tambour à l'aide des mains dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (fig. 7)

Une fois l'enroulement du tuyau complété, remonter le ressort en tournant le tambour dans le sens des aiguilles d'une montre (direction opposée à celle de l'enroulement) en effectuant 5 tours complets sans dérouler le tuyau (fig. 8).

Enfiler la partie terminale du tuyau dans l'embout guide-tuyau et fixer le tampon bloque-tuyau à la longueur souhaitée (fig. 10) en choisissant la douille **A - B - C** adaptée au tuyau monté (fig. 9).

ATTENTION !

La firme constructrice décline toute responsabilité en cas d'éventuels anomalies, inconvénients ou dysfonctionnements provoqués par le type de tuyau ou par la manière dont ce tuyau a été monté par le revendeur, par l'utilisateur ou par toute personne autre que le constructeur.

ATTENTION !!!

Chaque partie qui constitue l'équipement est facilement séparable des autres de façon à faciliter l'élimination séparée des différents matériaux au moment de la démolition. Cette élimination doit être effectuée selon les normes en vigueur dans le pays d'appartenance.

Tout l'emballage de l'équipement, carton, sachets plastique, mousse expansée, doit être éliminé selon les normes en vigueur dans le pays d'appartenance.

PIECES DETACHEES

PIECES DETACHEES FOURNIES EN KIT

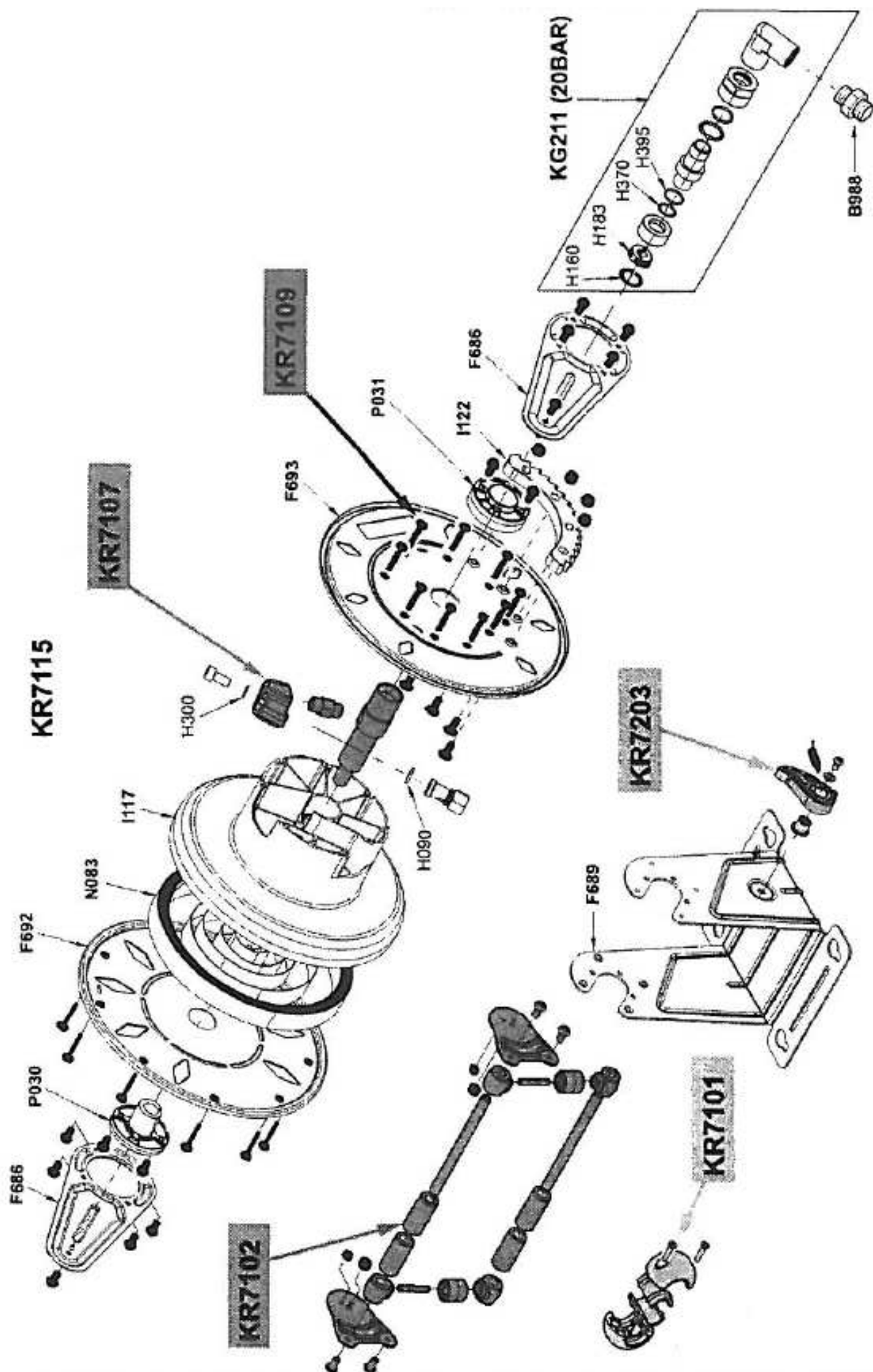
KR7101	Butée tuyau
KR7102	Kit galets
KR7107	Pivot central
KR7109	Jeu de vis
KR7115	Boulon pour raccord rapide
KR7203	Cliquet
250089	Tuyau Ø int 6x long. 13 m équipé raccords 3/8G
250090	Tuyau Ø int 6x long. 1,5 m équipé raccords 3/8 G

PIECES DETACHEES FOURNIES INDIVIDUELLEMENT

B988	Raccord M/M 3/8"
F686	Bras orientable
F689	Support
F692	Carter ressort
F693	Carter crémaillère
H090	Joint torique 3056
H300	Joint torique 3037
I117	Tambour 300/350
I122	Crémaillère
KG211	Raccord 20 bar
N083	Ressort
P030	Roulement Côté ressort
P031	Roulement Côté crémaillère

LISTE DES JOINTS

H160	Joint torique 2093
H183	Joint
H370	Joint torique 2062
H395	Rondelle





DECLARATION "CE" DE CONFORMITE

Art. 8 paragraphe 3



7 Rue de Betnoms
33185 LE HAILLAN - France

DÉCLARE QUE la machine indiquée ci-dessous, enrouleur avec tuyau pour gaz naturel ou gpl, est conforme dans toutes ses parties aux DIRECTIVES EUROPÉENNES APPLICABLES suivantes : 94/9/CE.

Mode de protection



II 3 GD c (T5) 100 °C X

ET EST CONFORME AUX NORMES HARMONISÉES suivantes :

- UNI EN ISO 12100 - 1er avril 2005
- UNI EN ISO 12100 - 2 avril 2005
- UNI EN 1127 - 1er février 2001
- UNI EN 13463 - 1er mars 2003

Mod. 30080

N° de série : voir marquage du produit

Année de construction : voir marquage du produit

Date : 15 sept. 10

Le représentant légal :